

Initiatives ministérielles

Les gens doivent être traités équitablement, c'est important pour notre société et ce devrait être l'objectif de toute réforme des pensions. Je ne pense pas que ce projet de loi apportera une plus grande justice. Je ne pense pas qu'il traite du problème principal, celui des personnes à faible ou moyen revenu lorsqu'elles sont à la retraite.

M. de Jong: Monsieur le Président, j'ai aimé les commentaires du député d'Essex—Kent. Cependant ils différaient légèrement de la position du Parti libéral, telle qu'on nous l'a présentée.

Voici ma première question. Ses remarques étaient-elles représentatives du Parti libéral et le Parti libéral s'opposera-t-il vraiment à ce projet de loi?

Il faut se rappeler que le gouvernement prétend, avec raison, semble-t-il, que bien des propositions contenues dans ce projet de loi viennent de M. Marc Lalonde, le dernier ministre des Finances libéral.

Si les commentaires du député sont vraiment représentatifs du Parti libéral, ce parti a certainement changé de position au sujet de la réforme des régimes de pension.

Voici maintenant ma seconde question. Il a montré avec beaucoup d'éloquence l'injustice du régime au point de vue des avantages fiscaux—parce qu'il offre une déduction d'impôt au lieu d'un crédit d'impôt, les gens à revenus élevés retireront un avantage fiscal beaucoup plus élevé de leurs cotisations à un régime de pension que ceux qui appartiennent aux tranches d'imposition inférieures et qui paient, par conséquent, moins d'impôt—, mais il n'a pas parlé de l'importance d'un programme de pension universel.

Nous savons que la privatisation des régimes de pension est prévue dans le programme conservateur. Nous avons toujours dit que nous avons besoin d'un régime universel de pensions pour verser une pension suffisante à tous les hommes et les femmes du Canada quand ils prennent leur retraite. J'aimerais bien entendre la position du Parti libéral à ce sujet. Peut-il réaffirmer l'importance d'un régime de pensions de l'État plutôt que de compter sur la supercherie du programme de la nouvelle droite?

M. Pickard: Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir prendre la parole pour répondre aux questions qui ont été posées.

Mes remarques portaient principalement sur les failles que je vois dans ce projet de loi. Le Parti libéral, qui est franc et ouvert, a décidé aussi qu'il voudrait, comme M.

Young l'a dit, que des experts étudient tous ces points très précis qui sont soulevés. Nous voudrions examiner très soigneusement tout le projet de loi.

Il est important que nous exprimions nos opinions ainsi que nos inquiétudes, et que nous soyons ensuite prêts à écouter ce que les experts ont à dire au sujet de ces problèmes.

Mon opinion est donc celle du Parti libéral, et ce dernier veut que ces questions soient présentées aux Canadiens. Je pense aussi qu'il incombe à tout parti de l'opposition de signaler les problèmes qu'il voit.

Je crois sincèrement que mon opinion sur ce projet de loi correspond à celle de mes collègues.

Deuxièmement, vous nous ramenez en 1984 et nous demandez de voir les choses en 1990 comme elles étaient en 1984. Lorsque nous parlons des disparités que je vois ici, je me rends compte que mon collègue, M. Lalonde, avait présenté une mesure législative visant à porter à 15 500 \$ les cotisations à des régimes de pension. C'était bien en 1984. Cependant, à cette époque, nous n'étions pas aux prises avec une dette de 350 milliards de dollars. Nous n'avions pas à subir des coupes énormes dans les dépenses gouvernementales. Nous n'avions pas les mêmes politiques qu'aujourd'hui. Par conséquent, je dirais qu'il est impossible de comparer des oranges avec des oranges sur une longue période. Les choses changent. Je crois que, dans ce cas particulier, les choses ont changé.

M. de Jong: Monsieur le Président, il est certain que la possibilité de poser des questions permet de faire consigner des déclarations plus révélatrices. Bien entendu, ce qui est injuste aujourd'hui l'était certainement à l'époque. En tout cas, je ne crois pas vraiment ce que le député nous dit au sujet de 1984. Il a dit que le pays pouvait plus facilement se permettre l'injustice à cette époque que maintenant. Voilà ce que cela revient à dire.

Par ses propos, le député a signalé l'injustice des modifications proposées. Il a dit qu'il était injuste d'avoir une déduction fiscale plutôt qu'un système de crédits d'impôt, car cela permet aux personnes à revenus supérieurs de retirer plus d'avantages que les personnes à revenus inférieurs. Bien entendu, ceux qui ne paient aucun impôt n'en bénéficient pas du tout. Ils ne vont retirer aucun avantage fiscal de ces mesures.

C'est à cela exactement que tendaient ses propos. Malheureusement, je constate qu'il n'a pas su dire clairement à la Chambre que ses propos traduisaient le point de vue du Parti libéral et que le Parti libéral allait voter